tion de sincérité parlementaire, nous avons donc tous intérêt ici à ce que la lumière soit complète. (Parlez !)

Si, comme on vous l'a dit dans le rapport, il ne s'agissait que du changement d'affectation d'un emprunt, je ne serais pas à la tribune, car j'estime qu'il appartient aux représentants élus de la ville de Lille de disposer de ses ressources au mieux des intérêts des habitants. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Mais j'appelle l'attention de la Chambre sur ce point qu'en réalité, il s'agit d'un emprunt déguisé.

J'établirai, en invoquant un témoignage que vous ne récuserez pas, celui de M. le préfet du Nord, qu'il s'agit de porter l'emprunt autorisé de 24 à 30 millions. Voilà la vérité. (Très bien ! très bien ! à droite.)

L'exposé des motifs du projet contient l'état des dépenses qu'on propose de retrancher et celui des dépenses qu'on propose d'ajouter.

Or, il y a moins de deux ans, je disais à la commission que cet emprunt, fait à la veille des élections municipales, n'avait pas été étudié, que ses affectations avaient été reconnues excessives par M. le ministre de l'intérieur.

A ce moment, pour déterminer votre vote, on vous a dit qu'il y avait sur cet emprunt 15 millions destinés à l'outillage scolaire de la ville de Lille; on a ajouté qu'il fallait faire la guerre à la faculté libre...

M. Pierre Legrand. — Toujours et plus que jamais ?

M. le baron des Rotours. — Et c'est en acceptant ce drapeau, en criant : Sus au cléricalisme ! qu'on a obtenu votre vote ! (Très bien ! très bien ! à droite.)

Nous étions fondés à penser que ces affirmations étaient sérieuses, que ces besoins étaient réels. Pour moi, qui ne suis l'ennemi ni de l'enseignement libre, ni de l'enseignement de l'Etat, je demande qu'on nous explique pourquoi on vient retrancher aujourd'hui aux établissements de l'Etat une partie des subsides qu'on proclamait, en 1883, nécessaires à leur bon fonctionnement.

On retranche ainsi 1 million 700,000 fr. à la Faculté des sciences, et 966,000 fr. à la Faculté de médecine.

Or, j'ai vainement cherché un mot dans le rapport, établissant comment ces dépenses, nécessaires en 1883, avaient cessé de l'être aujourd'hui. M. Pierre Legrand, défenseur des Facultés de l'Etat, déclarant et assurant qu'il est bon de revenir sur le vote de 1883 en ce qui concerne ces dépenses, je n'insiste pas.

Mais si y avait, en outre, dans l'emprunt de 1883, une somme de 5 millions 200,000 fr. destinée à l'enseignement primaire, et une somme de 2 millions 450,000 fr. qui devaient être consacrées à la construction d'un second lycée, soit 7 millions 650,000 fr.

Eh bien ! c'est ici qu'il y a un emprunt masqué, un emprunt hypocrite. (Bruit à gauche. — Très bien ! très bien ! à droite).

M. Pierre Legrand. — Ne prononcez pas de pareilles paroles.

M. le baron des Rotours. — Sur ces 7 millions 650,000 fr. de dépenses qu'on retranche de l'emprunt voté en 1883, il y a une somme de 200,000 fr. qui correspond à une subvention reçue de l'Etat ; rien de mieux, mais les autres retranchements ne sont qu'apparents.

En effet, la construction d'écoles y figure pour une somme de 5 millions 200,000 fr. ; or, l'exposé des motifs nous dit qu'on n'abandonne pas ces projets, mais qu'on se propose d'y pourvoir au moyen d'un emprunt spécial à la caisse des écoles.

Je suis donc fondé à dire qu'aux 24 millions dont l'emprunt a été autorisé, viendra s'ajouter un emprunt de 5 millions 200,000 fr à faire à la caisse des écoles. Quelqu'un le conteste-t-il ?

M. Pierre Legrand. — Je conteste qu'il y ait 5 millions 200,000 fr. à ajouter à l'emprunt de 24 millions.

M. le baron des Rotours. — M. Pierre Legrand soutient-il que la ville de Lille obtiendra ces 5 millions 200,000 fr. sans les emprunter ?

On n'imputera pas cette somme sur l'emprunt de 24 millions; on en fera l'objet d'un emprunt spécial à la caisse des écoles. Cela fait donc bien deux emprunts : l'un de 24 et l'autre de 5 millions, soit au total 29 millions. (Très bien ! très bien ! à droite.)

D'autre part, je lis dans l'exposé des motifs qu'en ce qui concerne la construction d'un second lycée, la dépense comprise auparavant dans l'emprunt de 24 millions, pour une somme de 3 millions 200,000 francs, sera couverte à l'aide l'un emprunt spécial à la caisse des lycées. Et M. le préfet dit que le chiffre de cet emprunt sera de deux millions 450,000 fr.

Ce qui fait un emprunt de 7 millions 650,000 frs à ajouter à l'emprunt des 24 millions, soit un emprunt total de 31 millions; voilà la vérité. (Très bien ! très bien !)

J'avais donc raison de dire qu'il s'agit en réalité d'un second emprunt qui va augmenter les charges des habitants de Lille, et j'ai le droit de m'étonner de ne pas trouver dans le rapport un mot signalant ce fait à la vigilance de l'Assemblée. (Nouvelles approbations à droite.)

Si une ville pouvait emprunter sans avoir à rendre, je ne ferais aucune opposition à ce projet. Mais, après avoir emprunté, il faut rendre et quand une ville emprunte pour des travaux dont la nécessité n'est pas absolue et surtout quand il s'agit de dépenses ordinaires, elle surcharge les contribuables et les voue à des impôts écrasants. (Très bien ! très bien ! à droite.)

Une autre irrégularité consiste à imputer, sur l'emprunt de 24 millions, 4 annuités de l'emprunt spécial à la caisse des lycées. Les autres annuités seront payées au moyen d'une imposition de 4 centimes extraordinaires qui s'ajouteront aux 8 cent. de l'emprunt principal

Le préfet du Nord a raison de dire que la situation de la ville est difficile. Les contribuables de Lille succombent sous le faix. C'est à tort qu'on a accusé l'orateur d'être l'ennemi de la ville de Lille; les véritables ennemis sont ceux dont l'administration lui impose de pareilles charges. Cette administration peut se résumer par ces mots « déficit perpétuel et désordre financier. »

M. Pierre Legrand répond que pour M. des Rotours cette question est une affaire d'ordre personnel et de politique plutôt que d'intérêt général. (Protestation à droite.) C'est l'administration républicaine de Lille qu'on attaque.

Il proteste contre les mots « emprunt déguisé » dont s'est servi M. des Rotours. Le rapport de la commission est très explicite au sujet des opérations à effectuer. L'emploi de l'emprunt est nettement indiqué. Il s'agit de travaux utiles, dont nos arrière-neveux n'auront pas à se plaindre.

Après quelques mots de M. des Rotours, le projet est adopté.

Interpellation de M. de Janzé

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. de Janzé sur les mesures prises pour mettre le personnel actif des compagnies de chemins de fer en état de remplir le rôle qui leur est assigné en cas de guerre.

M. de Janzé assure que le matériel des compagnies serait insuffisant en cas de mobilisation. Il ajoute que les dispositions lui paraissent mal prises pour empêcher l'encombrement des voies ferrées.

L'orateur demande ensuite au ministre de la guerre si le personnel qui sera appelé en cas de mobilisation à conduire les trains ou à assurer le bon fonctionnement des lignes, est apte aux divers services qui lui seront dévolus.

M. le général Lewal répond qu'il ne peut pas, sans dévoiler le plan de mobilisation, fournir toutes les explications que demande M. de Janzé. Il dira seulement que les sections techniques sont exercées constamment, que leur rôle est parfaitement déterminé et que la commission supérieure des chemins de fer veille à ce qu'elles y soient préparées.

M. Delattre dit qu'en Allemagne, tout ce qui concerne la mobilisation se fait en public ; chez nous, il y a un plan secret.

M. Georges Périn. — C'est là le danger.

M. le général Lewal dit qu'il est des choses qu'on peut dire dans une commission du Parlement, mais qu'on ne peut pas dire à la tribune. Ce qu'on demande, le Parlement peut le savoir, il le sait même.

M. Raynal dit que le matériel des railways en France est égal et non supérieur à celui de l'Allemagne.

M. de Janzé dit que les mécaniciens et les chauffeurs ne connaissent pas le premier mot de ce qu'ils auront à faire. Quant aux lignes stratégiques, les Compagnies ne montrent pas un grand empressement pour ces travaux

M. Lewal demande l'ordre du jour pur et simple qui est adopté par 340 voix contre 78.

Séance samedi.

BULLETIN ÉCONOMIQUE

Les grèves en Angleterre. — Dans un meeting d'ouvriers tisseurs tenu la semaine dernière à Nelson, dans le Lancashire, des résolutions graves ont été prises.

Une Société ouvrière, désignée sous le nom de *The Northern Counties Association*, — association des Sociétés réunies des comtés du Nord, — a offert d'employer les fonds dont elle dispose au soutien des tisseurs décidés à se mettre immédiatement en grève, par suite des mesures prises par les directeurs de manufactures pour la réduction du travail. Des adhésions ont été recueillies à cet effet dans le North et le East-Lancashire, où de nombreuses réunions du même genre ont eu lieu.

Par contre, dans une réunion tenue par les manufacturiers et les filateurs de Dundee, une réduction de 5 0/0 sur les salaires a été votée pour entrer en vigueur à partir du 26 courant.

Observations météorologiques. — *Paris, 6 mars.* — La pression barométrique est de 752 à Boulogne ; 760 à Nice. — Basses pressions sur la Baltique. — Le baromètre monte à l'ouest de l'Europe et il baisse en Gascogne et sur la Méditerranée. — Temps probable : vent d'entre sud et ouest, ciel nuageux, pluies. — Température douce.

AFFAIRES MILITAIRES

Les médecins militaires. — Jusqu'à présent, les médecins militaires de réserve n'étaient point convoqués pour accomplir les périodes d'instruction auxquelles sont astreints tous les autres officiers de la réserve ou de l'armée territoriale. Pour la première fois cette année, 108 médecins, aide-majors de l'armée territoriale, assisteront, le 4 mai, à l'appel des régiments auxquels ils sont attachés. En outre, 118 médecins aides-majors de réserve prendront part aux manœuvres d'automne.

Ecole polytechnique. — Les bourses et les demi-bourses, les trousseaux et demi-trousseaux, sont accordés par le ministre de la guerre, sur la proposition des conseils d'instruction et d'administration de l'Ecole, conformément à la loi du 5 juin 1850.

Les demandes adressées au ministre de la guerre devront être remises au moment de l'inscription, c'est-à-dire le 1er mai, au plus tard, au préfet chargé de l'inscription, et être accompagnées d'un engagement pris par les parents ou tuteur des candidats.

Dans les bureaux de la préfecture, les conditions d'admission au concours, qui s'ouvrira le 16 juin prochain, seront communiquées aux intéressés.

CHRONIQUE LOCALE

ROUBAIX

L'abondance des matières nous force à ajourner à demain la suite de notre feuilleton.

EMPRUNT. — Dans la distribution faite aujourd'hui au Sénat se trouve un rapport favorable au projet de loi tendant à autoriser la ville de Roubaix à emprunter 354,800 francs pour des travaux de réparation et d'agrandissement d'écoles.

Inspection des denrées alimentaires. — Pendant le mois de février, le service d'inspection des denrées alimentaires a saisi, comme impropres à la consommation, 131 kilogs de viande 8 kilogs de poisson et 10 kilogs de moules.

Séance de musique. — Nous croyons devoir appeler l'attention sur la séance de musique qui sera donnée le lundi 9 mars, dans la grande salle de l'Ecole Nationale, rue des Lignes, par M. Fernand Landouzy, avec le concours de plusieurs artistes bien connus à Roubaix.

L'Alliance chorale a organisé récemment une tombola au bénéfice d'un sociétaire malade. Voici les numéros gagnants :

1444 — 1721 — 1913 — 1933 — 2840 — 2852 — 562 — 2929 — 1608 — 664 — 1773 — 885 — 2774 — 16 — 989 — 1762 — 816 — 2582 — 383 — 152 — 2599 — 2780 — 876 — 2213 — 1934 — 2170 — 2868 — 1225 — 2240 — 187 — 1798 — 1128 — 1846 — 1914 — 2061 — 2140 — 109 — 329 — 1012 — 2871 — 2900 — 1441.

Société de géographie. — Conférence du samedi 7 mars à 8 h. 1/4. — La *Houille*, par M. Cosserat, principal du collège de St-Amand.

Par suite d'un accident, les projections ne pourront avoir lieu.

Accident. — Jeudi après-midi, vers deux heures, un ouvrier du peignage de M. Alfred Motte, a eu la main gauche écrasée par une peigneuse. C'est un jeune homme de 18 ans, Jules Desreux, habitant rue de Lannoy : il a reçu immédiatement les soins nécessités par son état.

Scènes de violences. — Jeudi soir, une femme Clémence Farvacque, dont la fille, ont été battues dans la rue du Pile par un chauffeur, nommé Boulanger.

Ce dernier a été l'objet d'un procès-verbal.

— Le même jour, une petite fille, Lucie Battenotta a été jetée à terre par Amand Desmet, demeurant rue Pierre de Roubaix, qui s'est vu dresser une contravention pour cet acte de brutalité. Les parents de la petite Lucie ont envoyé chercher M. le docteur Godefroy, qui a déclaré que cette enfant n'avait que des contusions sans gravité.

Vente publique de laines brutes. — L'enchère de laines brutes, comprenant 400 balles de La Plata, qui a eu lieu le 5 courant, à la Bourse de Roubaix avait attiré peu d'étrangers. Seuls, les acheteurs de la place étaient représentés.

Les 134 balles morceaux et ventres ont été vendus de 92,50 à 97,50. Le rendement de ces laines a été estimé de 28 à 30 p. c.

Les 212 balles de Buenos-Ayres supérieures ont été retirées à 170 fr.

Il nous revient aujourd'hui qu'une quarantaine de balles de Decloet ont dû être prises à 172 francs après la vente. Le rendement évalué à 40 p. 0/0, le prix paraît avantageux. En résumé, toutes tentatives ayant pour but de donner à notre place un mouvement d'affaires spéciale qui, jusqu'à présent se traite exclusivement dans les ports d'arrivages nous semble-t-il être encouragé, et à ce titre nous estimons, quel que soit nos résultats immédiats, que la vente de jeudi est un pas dans la voie que nous mentionnons.

Chronique théâtrale. — Nos prévisions se sont pleinement réalisées. L'Hippodrome tient, avec la troupe Mariani-Pilo, un sérieux élément de succès, à condition que le public ne se montre pas trop rebelle et sorte un peu de son abstention accoutumée.

Il est certain que nous avons eu cette semaine deux excellentes soirées et que, depuis longtemps, nous n'étions plus habitués à voir les choses se passer aussi bien.

La représentation de jeudi, notamment, a satisfait tous les connaisseurs. Le *Barbier de Séville* a été parfaitement rendu : pour qui sait les difficultés d'interprétation que renferme ce chef d'œuvre de Rossini, il n'y a qu'à se féliciter d'un pareil résultat.

Le public a fait cependant au ténor Leclercq un accueil moins chaleureux que la dernière fois, et pour cause. En effet, cet artiste s'est montré fort inférieur à ce qu'il avait été lundi soir. A certains endroits, il a même été d'une banalité qui a grandement étonné.

Il faut dire, à sa décharge, que, dans le *Barbier de Séville*, la partie de ténor est fort difficile et s'efface un peu devant celle du baryton. Néanmoins, M. Leclercq pourrait faire beaucoup mieux, et nous aimons à croire qu'il voudra prendre sa revanche à la prochaine représentation. Nous rapprochons à lui adresser, c'est qu'il n'avait as plus l'air d'un comte que ne l'avait Figaro.

Les honneurs de la soirée reviennent à Mlle Fauchero et à M. Lonati. Le second acte a été pour la première une longue ovation. On a applaudi à tout rompre son air d'entrée, ainsi que le duo avec Figaro. Elle les a chantés avec une perfection de mécanisme qui a prouvé sa force remarquable dans les vocalises. Le public l'a honorée de plusieurs rappels et a bissé le *Chant du Rossignol*, qu'elle a dit avec beaucoup de charme et un succès éclatant. En un mot, malgré quelques défaillances et notes douteuses, Mlle Franchino a été excellente, et on ne pouvait désirer mieux pour notre scène.

M. Lonati a été très applaudi sous la veste de Figaro : il rend ce rôle avec un talent et une intelligence incontestables et y apporte infiniment d'entrain. Sa voix est bonne et nous a paru beaucoup plus claire et plus assurée que dans la *Favorite*.

M. Geoffroy nous a donné un Basile très suffisant. Il phrase avec ampleur et justesse et a dit très convenablement l'air de la Calomnie : mais nous ne croyons pas que la vraie manière d'interpréter la musique de Rossini soit de marquer avec autant de force les effets de voix et de mots. Bartholo est à peu près ce qu'on appelle, en langage théâtral, une utilité ; il est donc inutile de chercher noise pour quelques défauts sans grande importance, à l'artiste chargé de ce rôle, et qui s'en est acquitté, du reste, fort consciencieusement. Il n'y a rien à dire des autres.

Une observation qui a son intérêt : pourquoi dans l'ensemble final du 2e acte, pressait-on tellement le mouvement qu'il était presque impossible au chanteur de prononcer les paroles dans les successions de croches ?

L'orchestre, cependant, a la bonne fortune d'être savamment dirigé et ne mériterait que des éloges s'il n'accompagnait pas aussi *fortissimo* et ne couvrait pas trop fréquemment la voix des artistes, au lieu de se borner à la soutenir. Nous lui reprocherons également de transformer quelque peu le presto de la conclusion de l'ouverture en *un furioso* qui n'a certainement jamais été dans la pensée du compositeur.

La mise en scène n'a rien laissé à désirer : on a remarqué le costume de Figaro, que la belle prestance de M. Lonati contribuait à relever.

Au lever du rideau, le *Violonneux*, d'Offenbach, a fort agréablement diverti la salle. La gracieuse Mme Geoffroy a été très goûtée, et M. Vienne a bien mérité les applaudissements qu'on lui a décernés.

Le public s'est donc retiré excessivement satisfait de sa soirée. Comme nous le disions l'autre jour, c'est d'un bon augure pour les prochaines représentations.

Les amateurs roubaisiens ne manquerent pas de s'y rendre en foule, et la mauvaise impression causée par l'effet de *Manon* se dissipera facilement. Cette récompense est bien due à la direction de l'Hippodrome pour les sacrifices qu'elle s'impose en vue de l'art.

Dimanche, l'excellente troupe de M. Frédéric Achard jouera *Clara Soleil*. — Georges Caillot.

Les pêcheurs à la ligne. — La Société de pêche Saint-Pierre et Neptune vient de se reconstituer et de se joindre à la Fédération des pêcheurs à la ligne de Roubaix, sous la présidence de M. Henri Florin. Leur siège restera à l'angle des rues Jacquart et Turgot, au *Gamin de Paris*, tenu par M. Inglebert. Le président de cette Société a été nommé à l'unanimité *Doyen* de la Fédération.

Ephémérides de la charité roubaisienne. — 27 février 1680. — Pardevant les notaires Antoine Flores et Adrien Monier, sœur Barbe Lefebvre, dame prieure, et les sœurs Catherine de la Rincère, Barbe Delebecque, Anne Dulongcourtil, Michelle Dujardin, religieuses les plus anciennes de l'hôpital Ste-Elisabeth de Roubaix, déclarent que moyennant la somme de 600 livres, qu'elles confessent avoir reçu des sieurs Jacques Dujardin, lieutenant, Pierre Leconte, Jaspart Lecomte, Artus Hespel, Pierre Lepers et Pierre Trézel, échevins dudit lieu, et celle de 200 livres, reçue des exécuteurs testamentaires du pasteur Jean Prus, elles ont cédé et transporté aux pauvres, à l'église et à la chapelle de Saint Joseph de Roubaix, la lettre de rente annuelle de 20 florins carolus, au rachat de 400 florins, à laquelle était originairement obligé M. Jean Prus, pasteur dudit Roubaix. (Archives de Roubaix G G. 110.)

27 février 1809. — Vente des bâtiments et du terrain de l'Hôpital Sainte-Elisabeth de Roubaix : elle produisit une somme de 105,700 francs. (Marissal, recherches pour servir à l'histoire de la ville de Roubaix, p. 213.)

Un décret impérial du 10 mars 1807 avait autorisé cette vente : mais les religieuses hospitalières firent tous leurs efforts pour empêcher l'exécution, et parvinrent seulement à retarder de deux années la vente générale qui eut lieu le 27 février 1809. De son côté la commission de l'Hospice arrentait par lots et pour 99 ans ce qu'elle n'avait pas cédé, et l'acquisition par la ville d'un ou plusieurs lots permit de donner aux bâtiments communaux les dégagements qui formèrent la place de la Mairie. (Th. Leuridan, Histoire de Roubaix tome II. chap. XI.)

Ainsi finit cet Hôpital qui durant trois siècles avait servi d'asile aux pauvres et aux malheureux de la ville; les biens nombreux qu'il avait reçus en dons ou acquis de ses économies forment encore aujourd'hui la principale source des revenus de l'Hospice.

27 février 1875. — Proposition d'un membre du Conseil municipal tendant à procurer la vie à bon marché aux habitants en créant des ventes à la criée dans les différentes parties de la ville et en établissant d'une manière définitive et permanentes des fourneaux économiques; nomination d'une commission de 3 membres pour examiner ce projet. (Rapport du maire sur l'administration et la situation des affaires de la ville de Roubaix, p. 16.)

CONDITION PUBLIQUE DE ROUBAIX

Mouvement de la semaine du 23 au 28 février 1885

	Nombre de colis	Poids présentés
1e Laines peignées mécaniquement	3.343	359.930 k.
2e » blousses	5	576
3e » filées	421	45.201
4e Soies	7	817
5e Cotons	451	48 357
Totaux	4 229	454 510 k.

Décreusage 16 opérations.
Titrage .. 233 id.

Le Directeur de la Condition publique de Roubaix,
A. MUSIN.

LES VOTES DE NOS DÉPUTÉS. — Dans sa séance du 5 mars, la Chambre a adopté l'ensemble de la proposition de loi portant modification du tarif général des douanes en ce qui concerne les céréales.

Nord. — Ont voté pour : MM. Bergerot, Bernard, Brame, Cirier, Desmoutiers, Giard, Girard, Giroud, Guillemin, Jonglez, Maxime Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Outters, Plichon, des Rotours, Scrépel, Trystram.

Aucun député du Nord n'a voté contre.

De même, tous les députés du Pas-de-Calais ont voté pour.

Le La Chambre a accepté la demande d'ordre du jour pur et simple dans l'interpellation de M. de Janzé, sur les mesures prises pour mettre le personnel actif des compagnies de chemin de fer en état de remplir le rôle qui leur est assigné en cas de guerre.

Nord. — Ont voté sour : MM. Bergerot, Bernard, Cirier, Desmoutiers, Girard, Giroud, Guillemin, Maxime Lecomte, Pierre Legrand, Masure, Outters, Plichon, Scrépel, Trystram ; contre : M. Giard ; n'ont pas pris part au vote : MM. Brame, Jonglez, des Rotours.

Pas-de-Calais. — Pour : MM. Bouilliez-Bridou, Desprez, Fanien, Florent Lefebvre, Graux, Lefebvre du Prey, Levert, Ribot; contre : M. Ansart.

TOURCOING

Le concert du Blanc-Seau. — Le concert donné dimanche dernier, par la fanfare du Blanc-Seau, a été des plus brillants et des mieux réussis : la vaste salle de l'école de garçons était presque trop petite, pour contenir les nombreux auditeurs qui s'y pressaient.

La Fanfare, sous l'habile direction de M. E. Brutin, a exécuté plusieurs morceaux avec un ensemble et un fini vraiment admirables. Une mention spéciale à M. Petit, piston solo, qui s'est particulièrement distingué.

La *Cœcilia Roubaisienne* avait gracieusement accepté l'invitation de la commission organisatrice : ses deux chœurs : *Voici l'Aurore* et *les Navigateurs* ont été vigoureusement applaudis. Certes, c'était justice, et nous adressons nos plus sincères félicitations à M. Paul Fournier, qui dirige avec tant de zèle et de talent cette jeune phalange.

MM. E. Honoré et J. Burms, trombone et tuba solo des *Amis Réunis*, ont émerveillé les auditeurs par la parfaite exécution de leurs airs variés et hérissés de difficultés dont ils semblaient se jouer.

M. J. Desquytère, dit le monologue avec beaucoup de verve : ses deux poésies, d'un genre tout différent, ont vivement plu à l'auditoire.

Les romances de MM. T. Calleus et C. Milliez, ont été chantées de façon à satisfaire les plus difficiles. Nous tenons à point M. H. Lorthias, le célèbre chansonnier du Blanc-Seau et M. J. Delporte. Toutes leurs chansonnettes ont été très goûtées et vivement applaudies ; citons, entre autres, le *Marchand d'cardonnettes*, de M. Loridan, c'était parfait ! M. Carlos Desurmont, accompagnateur, toujours aussi dévoué qu'habile pianiste, a droit à de sérieux éloges.

En résumé, soirée charmante, et dont le succès fait le plus grand honneur à l'organisateur M. L. Cruque, le dévoué président de la fanfare du Blanc-Seau.

Le Cercle du Petit-Château offrira à ses membres honoraires, le dimanche 8 mars, une soirée bachique dont le programme promet d'être des plus attrayants :

Première partie. — 1. a. La Robertson ; b. Ouverture fantastique ; c. Fantaisie hongroise, par la Fanfare. — 2. Variations sur bois et paille, par M. Nauwelaert fils, (X...) — 3. Romance, par M. Jean Thérin. — 4. L'Honneur est satisfait, comédie en 1 acte, de M. Baju, par la section dramatique.

Deuxième partie. — 1. Sous la Feuillée, chœur, par la chorale. — 2. La valse des Etudiants, chœur, par la chorale. — 3. Fantaisie pour pistons, par M. Louis Lahousse. — 4. La sœur de Jocrisse, comédie en 1 acte, par la section dramatique.

Le piano sera tenu par M. Paul Mager fils.

NOTA. — L'entrée est interdite aux personnes de la ville non sociétaires. Les étrangers y seront admis, sur la présentation d'un membre de la société, moyennant une somme de deux francs perçue au contrôle.

Accident. — Hier matin, vers onze heures, un accident est arrivé dans un des établissements les plus importants de notre ville.

Un ouvrier, âgé d'une vingtaine d'années, était occupé à mettre de la laine dans le cuvier à teinture. Au lieu de se servir d'un bâton pour enfoncer cette laine, comme il le fait ordinairement, il eut l'imprudence de faire l'opération avec ses pieds : il glissa malheureusement et reçut de fortes brûlures aux jambes. La jambe gauche surtout a été fort endommagée.

Les soins les plus empressés ont été prodigués au pauvre ouvrier, en attendant l'arrivée du médecin, qui fut mandé aussitôt.

Expulsés. — **Romain**, tisserand, âgé de 29 ans, né à Renaix, et **Isidore Bekmyn**, tisserand, né à Roulers, poursuivis par le parquet d'Ypres, pour soustractions frauduleuses. Arrêtés à Lille, ils ont consenti à être remis aux autorités de leur pays sans attendre les formalités d'extradition.

Un phénomène. — Les curieux continuent à se rendre en foule chez la femme Bellaing, rue de Wasquehal, au Blanc-Seau, pour voir le phénomène dont nous avons parlé.

Voici quelques nouveaux détails qui intéresseront nos lecteurs : Ce phénomène est une petite fille bien constituée et aussi gentille qu'un enfant nouveau-né peut l'être, à laquelle se trouve réuni un autre enfant ayant bras et jambes et point de tête. Celui-ci, dont on ne peut déterminer le sexe, est à cheval sur le ventre de l'autre et lui entoure le cou de ses bras. Il est beaucoup moins fort que la petite fille; cependant, ses jambes et surtout ses reins, parfaitement formés, sont ceux de certains enfants nouveaux-nés.

Le haut du corps est proportionnellement moindre ; les bras sous lesquels les mains, également bien formées, se trouvent repliées, sont très petits.

Il n'existe nulle trace de la tête ; on voit seulement un peu du cou, qui semble s'enfoncer, se perdre dans la poitrine de l'autre enfant.

Les membres ne font aucun mouvement, mais ils sont bien articulés et entièrement détachés du corps de l'autre enfant, dont ils ont la même chaleur.

La chose qui n'est pas la moins curieuse chez cet enfant dépourvu de chef, c'est l'évacuation des selles qui se produit comme chez l'autre. La mère, née Adolphine Boumare, est âgée de 41 ans ; elle est bien portante et a déjà eu trois enfants dont deux jumeaux. Le père est un brave ouvrier tisserand.

Cet enfant-phénomène mange bien et semble n'être pas trop gêné de son fardeau. Tout le monde peut aller le voir; mais pour ne pas le fatiguer ainsi que sa mère, on n'admettra plus désormais les visiteurs que de 2 à 6 heures.

CONDITION PUBLIQUE DE TOURCOING

Mouvement pendant le mois de février 1885

	Nombre de colis	Poids k
Laines peignées	11.403	1 365.044.900
Laines filées	1.903	176.474 600
Blousses	165	13.156 200
Cotons	420	44.253.100
	13986	1.598 928.800

Mouvement du mois correspondant de l'année précédente.

	Nombre de colis	Poids k.
Laines peignées	8.863	1.026.160.800
Laines filées	1.915	174.015.000
Blousses	169	14.945.100
Cotons	572	69.024.000
	11515	1.284.144.900

Il y a donc pour 1885 une différence en plus de 314.783 k. 900

Titrage, 203 opérations.
Décreusage, 45 1/2 opérations.

Certifié conforme :
Le directeur,
J. DESMETTRE.

LILLE

Instruction publique. — Nous avons annoncé par erreur qu'un examen pour le brevet élémentaire avait eu lieu lundi à la préfecture; c'est un examen pour le certificat d'aptitude aux bourses des lycées et collèges, auquel se rapportent les noms des 52 jeunes gens admis.

Conseil de révision. — Par décret en date du 23 février, la tournée du conseil de révision commencera le 7 avril et devra se terminer le 29 juin suivant au plus tard.

La revue d'appel des hommes à la disposition et des hommes du service auxiliaire aura lieu au chef-lieu de chaque canton, le jour de la séance du conseil de révision.

Réunion socialiste. — Des petites affiches rouges sont placardées dans tous les coins de la ville annonçant une réunion dimanche après-midi, dans la salle Meurisse, rue Gambetta. Cette réunion, dite des ouvriers sans travail, est organisée par des chambres syndicales et des sociétés ouvrières de la ville.

Revue des gardes-champêtres. — Jeudi, à deux heures, a eu lieu, à la préfecture, la revue annuelle des gardes-champêtres.

M. le préfet a passé cette revue accompagné de M. Buffet, secrétaire général. Il a adressé des éloges aux gardes, leur a recommandé un grand dévouement à la République ; il a ajouté que les élections des députés devant avoir lieu cette année et les partis étant surexcités, il leur réclamerait l'impartialité, tout en comptant sur eux pour maintenir l'ordre.

Enfant empoisonné. — Mercredi, à midi, une jeune enfant de 3 ans, Victorine Lerique, jouait avec sa sœur, pendant l'absence de ses parents, dans leur chambre rue des Augustins. Sa sœur l'ayant quitté un instant, l'enfant prit une bouteille qui se trouvait sur une étagère et en but une petite quantité. Aussitôt elle fut prise de coliques affreuses; elle avait avalé du vitriol. La mère, en rentrant, trouva sa jeune enfant se roulant dans des douleurs atroces; elle fit appeler immédiatement le docteur Manoury, mais, malgré les soins empressés, la pauvre enfant mourait à 7 h. 1/4.

Tentative de suicide. — Mercredi matin, vers neuf heures, une ménagère âgée de 25 ans, Julia Delbar, femme Oscar Calan, demeurant rue Saint André, 151, à Lille, a tenté de se suicider en se jetant dans le canal de la Deûle, façade de l'Esplanade.

Deux personnes, qui se trouvaient non loin de l'endroit où elle s'est jetée, se sont portées à son secours et sont parvenues à la retirer saine et sauve. Ce sont les sieurs Alphonse Crépin et Ernest Sallez.

C'est la misère qui a porté cette femme à se donner la mort. Elle a déclaré que son mari buvait ce qu'il gagnait et la laissait dans le plus grand dénuement avec ses quatre petits enfants.

Elle a manifesté le regret de ne pas avoir réussi dans l'exécution de son funeste projet.

Brevet élémentaire. — Lundi ont commencé à l'Hôtel des pompiers, les épreuves pour le brevet élémentaire.

Sur 255 jeunes filles qui se sont présentées, 162 ont été admises à l'épreuve orale.

Jeudi matin, ont eu lieu les épreuves orales.

Voici les noms des jeunes filles qui ont obtenu dans l'examen du matin le brevet élémentaire :

Jeanne Dascamps; Jeanne Tonneaint; Jeanne Barquet; Henriette Biard; Louise Bluzé; Marie Boute; Marie Boudaille; Estelle Boulet; Armande Bouriaux; Jeanne Cabizol; Gabrielle Dedeurs; Elise Defrasne; Gabrielle Delecroix; Malvina Delhomme; Marie Derveaux; Laure Bourbon; Angèle Bourgeignon; Marie Bourgeois; Berthe Bridelance; Berthe Chanson, Delphine Clayes; Elise Cordier.

Examen de jeudi après-midi; ont obtenu le brevet :

Mlles Marguerite Goussaud, Marie Hellin, Herequelle, Houvenaghel, Huart, Outrebon, Valeur, Marie-Jeanne Derveaux, Marie Delecroix, Marie Descamps, Divey, Dubreucq, Ducroquet, Duhot, Duphil, Fauquesnoy, Flament, Flourens, Lachaume, Lagrange, Laurent, Lydie Leclerc, Pauline Lefebvre, Clémence Legrand, Lemain, Dufour, Salomé.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du vendredi 6 mars

Présidence de M. Parenty

Depuis quelque temps, des vols de poules et autres animaux domestiques étaient commis dans les communes de Flers, Wattignies, Marcq-en-Barœul et autres. C'étaient surtout les coqs de combat qui attiraient les convoitises des voleurs, vu leur grande valeur. Ces vols, au nombre de cinq, ont été commis la nuit et avec effraction. Un des témoins, déféré pour un vol qui sera jugé aux prochaines assises, répond au président qui lui fait remarquer qu'il est déjà venu devant le tribunal : *Je ne demande pas à venir ici.*

Trois prévenus sont sur les bancs des accusés.

Me Boitel prend des conclusions sur l'incompétence du tribunal, vu que les vols ont été commis la nuit et avec effraction.

Malgré le réquisitoire du ministère public, le tribunal se déclare incompétent et renvoie les prévenus devant qui de droit.

***

Arthur Sens se faisait passer pour contrôleur des places sur les marchés ; il avait un calepin à la main et réclamait aux marchands leurs acquits de droit de places. Il s'adressait à un marchand de pommes de terre frites qui le connaissait de vue et à une marchande des quatre saisons qui refusèrent de lui répondre et portèrent plainte. L'accusé, qui a subi une vingtaine de condamnations en Belgique, prétend qu'il a « fait cela en rigolant. »

Le tribunal, le reconnaissant coupable d'usurpation de fonctions publiques, condamne Sens à 8 jours de prison.

***

Les condamnations suivantes sont prononcées : 6 mois de prison à Charles Rose, de Lille, pour vols ; 1 mois de prison à Appoline Carpentier, pour vol ; 15 jours de prison à Charles Rondez, de Wasemmes, pour coups et blessures ; 2 mois de prison à Charles Delterre, de Lille, pour coups et blessures; 2 mois de prison à Elisa Malingrau et 1 mois de prison à Bruno Malingrau, tous deux de Lille, pour mendicité.

LES ARTISTES DU NORD AU SALON DE 1885

Promenade dans les ateliers

Les ateliers lillois sont en plein dans le coup de feu final. C'est, en effet, samedi prochain 14 mars, qu'expire le délai accordé aux artistes pour la présentation de leurs œuvres devant le jury du Salon. Et, dame, c'est pendant les derniers jours qu'on travaille le plus. Je ne dirai pas que c'est pendant ce temps-là qu'on fait le meilleur ouvrage, certes non ! et plus d'un peintre s'est souvent repenti en voyant son œuvre au Salon, d'avoir retranché deux centimètres au bras gauche de sa « Nymphe » ou d'en avoir ajouté trois au pied de son « Amour ». Les corrections de la dernière heure sont à redouter.

Les peintres le savent bien : ils savent aussi que les critiques et les éloges adressés à leur tableau par tous les visiteurs qui défilent devant lui, pendant la période finale, n'ont guère de valeur et pourtant, aucun d'eux ne saurait se décider à emballer son chef-d'œuvre avant le tout dernier jour. Les artistes se plaisent à rester en extase devant leur création. Quoi de plus naturel du reste ?

A Lille, nos peintres ont bien travaillé. Quelques-uns s'abstiennent, il est vrai, de prendre part à la lutte, cette année : MM. Lefebvre, Herlin et de Prins sont dans ce cas, mais en voici d'autres qui ont beaucoup produit.

Nous n'entrerons pas dans les détails; il ne convient pas de faire par avance les critiques des tableaux vus dans l'atelier, car on s'expose ainsi à de singuliers mécomptes. Moins bien exposés, mal éclairés au salon, et quelquefois aussi « tués comme on dit en argot, c'est-à-dire annihilés par les tableaux voisins, telle œuvre qui vous avait paru superbe chez le peintre, vous semble plus qu'ordinaire au Salon. Nous pouvons constater cependant que, dans l'ensemble, les artistes lillois sont en progrès remarquable. Ceci dit, donnons quelques indications.

M. Albéric